

Association des Cantines Scolaires Manthelan – Le Louroux  
**FICHE D'INSCRIPTION CANTINE**  
**ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**



Nom de l'enfant : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Classe : .....

**Mère**

**Père**

Nom /Prénom : .....

Nom /Prénom : .....

Adresse\* : .....

Adresse\* : .....

.....  
.....

.....  
.....

\*à préciser si différent de l'enfant

Tel fixe:.....

Tel fixe:.....

Tel portable:.....

Tel portable:.....

Tel professionnel :.....

Tel professionnel :.....

mail:.....

mail:.....

**Fréquentation de la cantine :** (cocher l'option choisie)

Tous les jours sauf mercredi. **PAIEMENT OBLIGATOIRE PAR CHEQUE**

Seulement les (cocher les jours) : **PAIEMENT OBLIGATOIRE PAR CHEQUE**

LUNDI

MARDI

JEUDI

VENDREDI



Dans ces 2 cas, vous recevrez vos modalités de règlement avec un échéancier détaillé des montants des chèques à établir.

Occasionnellement

Jamais

**MERCI DE JOINDRE UN RIB**  
**Pour effectuer les avoirs s'il y a**  
**lieu en fin d'année scolaire**

**Fournitures Cantine :** Les cantines scolaires Manthelan / Le Louroux ne fournissent pas de serviettes jetables, merci de fournir des serviettes de table pour vos enfants, serviettes élastiquées de préférence pour vos enfants jusqu'au CP.

**Fiche de santé :**

Allergie alimentaire connue ou autre..... (joindre certificat médical).

(dans le cas d'allergie alimentaire l'inscription est sous réserve Cf. paragraphe 3 du règlement intérieur)

PAI (Projet d'Accueil Individualisé) a-t-il été mis en place pour votre enfant :  oui  non.

Si oui joindre une copie du PAI avec cette fiche d'inscription.

**Autorisation de diffusion d'image :** (Rayer le tout si vous refusez)

Je soussigné(e).....

Représentant(e) légal(e) de l'enfant.....

Autorise l'association des cantines scolaires à diffuser, sur le site Internet de l'école ou dans le cadre de ses affichages, les photos qu'elle aurait prises lors de ses diverses manifestations sur lesquelles apparaît mon enfant

**Informations:**

↳ Le nouveau règlement intérieur sera approuvé à l'Assemblée Générale du mardi 30 juin 2020 à 20h, où nous vous convions pour voter les modifications éventuelles (cf. nous vous fournissons un règlement intérieur provisoire), un exemplaire du nouveau règlement intérieur vous sera fourni à la rentrée.

↳ L'inscription de votre enfant sera validée si vous acceptez en signant ce règlement, si cette fiche est dûment complétée et si vous n'avez aucun impayé auprès de l'association.

↳ cette fiche est à retourner au professeur ou dans la boîte aux lettres de la cantine avant le 26 juin 2020

↳ Pour toutes questions vous pouvez nous contacter par mail : [cantine.manthelan.lelouroux@gmail.com](mailto:cantine.manthelan.lelouroux@gmail.com)

ou au 06-24-51-08-53 (Mme Phan)

Date : .....Signature père : .....Signature mère : .....